



Solidaires pour accompagner les différences

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SOMMAIRE

- p. 4** CHIFFRES **CLÉS**
- p. 5** CARTE DES **DISPOSITIFS**
UNAPEI 92
- p. 6-8** **ASSOCIATION**
& **GOVERNANCE**
- p. 9** ÉQUIPE DE **DIRECTION**
- p. 10-14** **RETOUR** SUR L'ANNÉE 2024
- p. 15** « **ENGAGEMENT, EXPERTISE**
ET SENS DU COLLECTIF AU SERVICE
DE NOS MISSIONS »
- p. 16-17** **MISE EN APPLICATION DU 1^{ER} CPOM**
POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
DES HAUTS-DE-SEINE
- p. 18-19** **À TABLE !**
LA RESTAURATION AU SEIN
DES ÉTABLISSEMENTS
- p. 20-21** ÉLÉMENTS **FINANCIERS 2024**
- p. 22** **PARTENAIRES, SOUTIENS**
& **AMIS** DE L'UNAPEI 92



En 2024, dans un contexte encore marqué par d'importantes évolutions législatives et réglementaires, l'Unapei 92 a maintenu sa mobilisation en faveur des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Les travailleurs d'ESAT ont obtenu de nouveaux droits, notamment la mise en place d'une complémentaire santé collective obligatoire et la prise en charge d'une partie de leurs frais de transport. S'il est souhaitable que des rapprochements avec le monde du travail dit « ordinaire » se mettent en place, il faut que ce soit dans des conditions optimales. C'est dans cet objectif que les 8 ESAT de l'Unapei 92 ont signé en février dernier la Charte « Unapei & Entreprises ». Ce document, rappelons-le, affirme notre détermination à lutter contre des dérives parfois observées en ESAT : imposition de cadences élevées pour répondre aux commandes de clients, négligence de l'accompagnement médico-social.

La marque de nos ESAT, Solipolis, fait la fierté des travailleurs, elle est pour l'association une vitrine pour mettre en avant les qualités professionnelles et les compétences des personnes accompagnées auprès des entreprises.

En 2024, nous avons étendu notre offre de service en remportant plusieurs appels à projets permettant à l'Unapei 92 de couvrir des besoins complémentaires. La création d'une Équipe Mobile Maintien Autonomie Handicap (EMMA-H), est une parfaite manifestation de notre capacité à répondre à un enjeu qui nous est cher : l'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de handicap.

Sur le terrain, les équipes et les bénévoles ont intensifié le développement de projets, qu'il s'agisse de temps sportifs, judicieusement créés à la faveur de l'année olympique et paralympique, ou de temps créatifs et culturels dans nos structures et en dehors. Des rencontres thématiques ont permis de mettre en avant nos expertises internes. L'autodétermination, la vie intime des personnes en situation de handicap, en sont deux exemples, qui servent aussi à entendre les préoccupations des familles. Nos salariés ont également suivi des formations pour renforcer leurs acquis ou développer de nouvelles habiletés, comme en matière d'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques.

En lien avec le projet associatif, l'Unapei 92 a vocation à s'impliquer dans des démarches innovantes. Nous participons ainsi à une étude sur 3 ans relative à l'évolution du management dans le secteur médico-social et nous avons été sollicités par le réseau Unapei pour être associés à des recherches sur les troubles du neurodéveloppement.

Les actions pour améliorer les conditions d'accompagnement se poursuivent. Depuis septembre 2024, la restauration dans nos établissements s'effectue dans le cadre de contrats renouvelés. La remise en concurrence des opérateurs a permis de réhausser la qualité des repas fournis tout en contenant la hausse des tarifs.

Des garanties supplémentaires ont été introduites pour nous permettre d'agir en cas d'insatisfaction vis-à-vis des prestataires.

2025 sera l'occasion d'ouvrir de nouveaux dossiers qui touchent au quotidien, tel le renouvellement de nos contrats de transport. Différents chantiers immobiliers sont en cours. Ils s'inscrivent dans le temps long mais demeurent notre impératif pour améliorer le cadre d'accompagnement de nos proches. Si nous touchons au but s'agissant des opérations d'organisation post fusion, en 2024 un important travail a été effectué sur la gestion de la trésorerie associative.

La bonne santé financière de notre association est la garantie de notre capacité d'action dans les années à venir.

Pour renforcer la vie associative, qui s'appuie largement sur l'action des bénévoles, nous avons recruté un collaborateur dédié. Ainsi, depuis l'arrivée de la référente vie associative en avril 2024, nous avons pu ritualiser certaines actions et en développer de nouvelles : cafés familles, permanence et aide aux dossiers, webinaires sur des thèmes sur lesquels nous sommes régulièrement interrogés, comme la gestion des ressources et du patrimoine, les mesures de protection juridique... En 2025, nous poursuivrons ces formats et intégrerons, le cas échéant, tout sujet susceptible d'éclairer le plus grand nombre.

Des temps conviviaux ont été proposés, telle la projection du film « Champions » ou la célébration de nos exploits sportifs. La culture et le sport sont des formidables vecteurs de rassemblement, et l'agenda 2025 le démontrera, notamment avec la mobilisation de tous et toutes autour de la Course des Héros.

En ligne avec notre projet associatif, avec l'engagement de nos salariés, et le soutien des familles, des adhérents, des bénévoles, des partenaires et de nos financeurs et amis, nous continuerons à faire progresser nos causes, dans l'esprit d'humanité, de respect et de justice qui anime l'Unapei 92 depuis sa création.

Stephen Decam,
Président



CHIFFRES CLÉS



+ 50

Dispositifs
(Établissements
& services)



+ 1 100

Professionnels
mobilisés



+ 2 250

Personnes
en situation de handicap
accompagnées tout au
long de leur vie



3

Départements
(Hauts-de-Seine, Eure
et Eure-et-Loir)



**TROUBLES DU
NEURODÉVELOPPEMENT**
Troubles du développement intellectuel
Troubles du spectre de l'autisme

TROUBLES PSYCHIQUES

POLYHANDICAP



8

Associations fédérées
dont 3 associations
gestionnaires

CARTE DES DISPOSITIFS AU 1^{ER} JANVIER 2025

 **Jeunesse**
(CMPP, IME, IMP, SESSAD...)

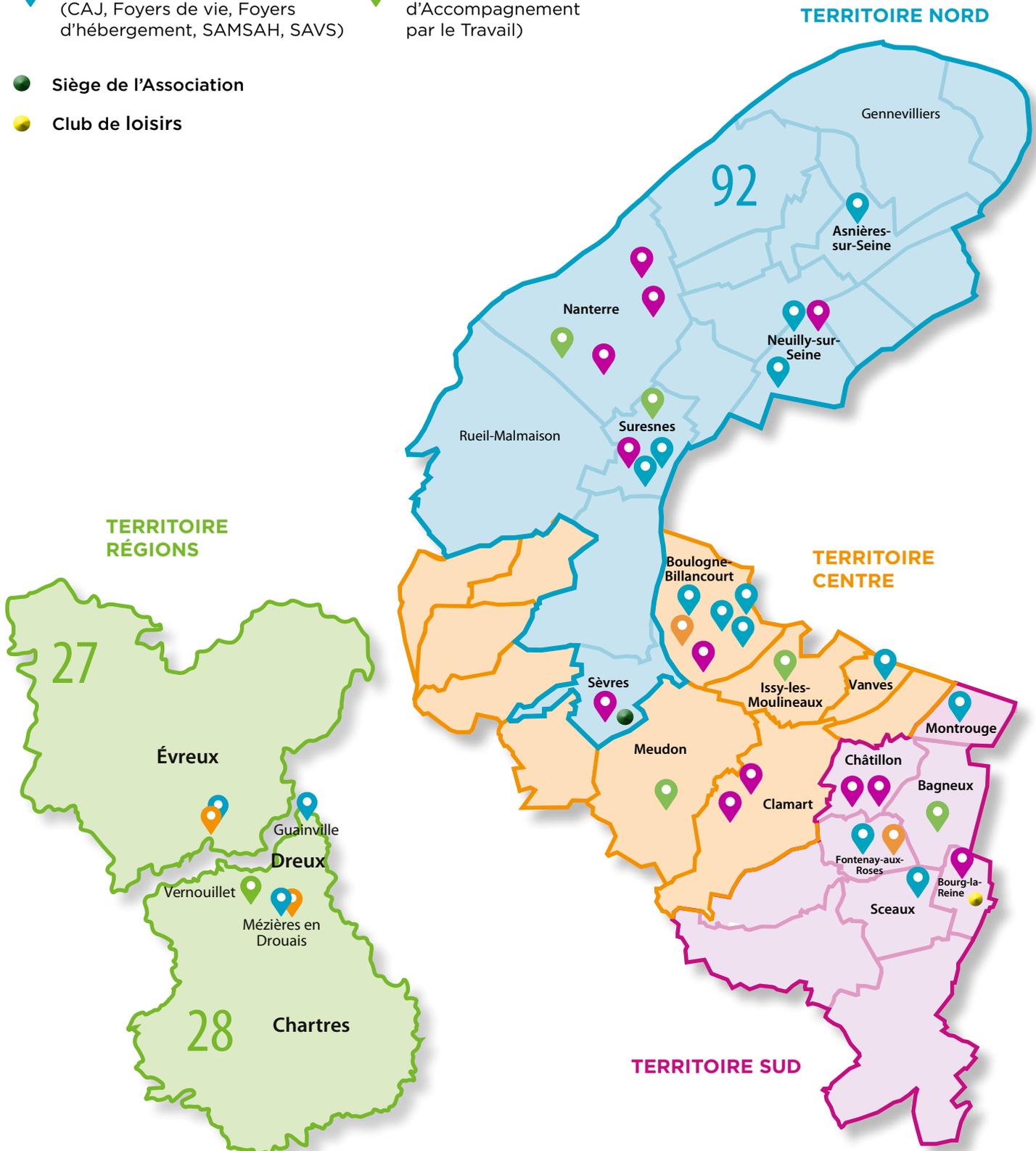
 **Foyers d'Accueil Médicalisés**

 **Hébergement, Accueil de jour & Habitat inclusif**
(CAJ, Foyers de vie, Foyers d'hébergement, SAMSAH, SAVS)

 **ESAT**
(Établissements & Services d'Accompagnement par le Travail)

 **Siège de l'Association**

 **Club de loisirs**



ASSOCIATION & GOUVERNANCE

Notre association parentale doit répondre de manière accessible, humaine et adaptée aux attentes des familles et des adhérents. En 2024, plusieurs initiatives ont vu le jour et ont été saluées. Le Conseil d'administration veille à ce que ces actions s'inscrivent dans une dynamique cohérente et participative. C'est un enjeu important de la gouvernance et de la vie associative.



ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION MAI 2025

Collège des personnes physiques

- ▶ **Stephen Decam**, Président
- ▶ **Alain Baudry**, Président adjoint, Président territoire 92 Sud
- ▶ **Caroline Langlois**, Vice-Présidente, Présidente territoire 92 Nord
- ▶ **Catherine de Lafarge**, Vice-Présidente, Présidente territoire 92 Centre
- ▶ **Hervé Gouëzel**, Trésorier
- ▶ **Jean-Paul Lancian**, Secrétaire associatif
- ▶ **Marc Desplechin**, Trésorier adjoint
- ▶ **Martine Desjardins**, Administratrice, secrétaire associative adjointe
- ▶ **Jérôme Fougerat**, Administrateur, membre du Bureau
- ▶ **Olivier Hucher**, Administrateur
- ▶ **Monique Coutance**, Administratrice
- ▶ **Alain Duru**, Administrateur
- ▶ **Christian Germain**, Administrateur
- ▶ **Laetitia Le Goaster**, Administratrice
- ▶ **Charlette Perrier Duchet**, Administratrice
- ▶ **Dominique Perruche**, Administrateur
- ▶ **Marc Sandrin**, Administrateur
- ▶ **François Galland**, Administrateur
- ▶ **Marie-Paule Descamps**, Administratrice

ACTIVITÉ DES INSTANCES

- ▶ 12 réunions du Bureau
- ▶ 5 Conseils d'administration
- ▶ 1 Assemblée générale

Collège des associations fédérées

- ▶ **APEI Boucle de la Seine**
Laurent Noual et Elisabeth Lammers
- ▶ **Papillons Blancs de la Colline**
Sébastien Satre et Florence Boisset
- ▶ **APEI Meudon**
Frédéric Gorcy et Daniel Boeuf
- ▶ **SH 92**
Marie-Laure Remy
- ▶ **APEI Maison du Phare**
Jacques Brunet
- ▶ **APEI Rueil Nanterre**
Véronique Cantrel
- ▶ **APEI IME Peupliers**
Pierre Louis Collot
- ▶ **APARG**
Jacqueline Virmaux

L'UNAPEI 92, REPRÉSENTÉE DANS LES INSTANCES DES HAUTS-DE-SEINE

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

- ▶ Pierre Louis Collot, CCAS de Sèvres
- ▶ Marc Desplechin, CCAS de Montrouge
- ▶ Huguette Duru, CCAS de Bourg-la-Reine
- ▶ Caroline Langlois, CCAS de Neuilly
- ▶ Denise Pumain, CCAS de Bagneux
- ▶ Amélie Seigneur, CCAS de Suresnes

Commission exécutive de la MDPH 92 (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

- ▶ Stephen Decam, titulaire
- ▶ Alain Baudry, suppléant

CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)

- ▶ Martine Desjardins, titulaire

ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE L'ASSOCIATION

- 4 commissions **qualité**
- 3 commissions **patrimoine**

CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie)

- ▶ Charlette Perrier Duchet, titulaire
- ▶ Laetitia Le Goaster, suppléante

Commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées de l'Etablissement Public Territorial Vallée Sud Grand Paris

- ▶ Marc Desplechin représente l'Unapei 92

CTS (Conseil territorial de santé des Hauts-de-Seine)

- ▶ Hélène Smith siège au CTS au titre de l'Unapei 92



L'UNAPEI 92 LABÉLISÉE « DON EN CONFIANCE »

En juillet 2022, l'Unapei tête de réseau a obtenu le renouvellement du label « Don en confiance », acté par le Conseil d'Administration du Comité de la Charte. Pour la première fois, l'Unapei 92 et son fonds de dotation Galatée, ont également été labélisés (comme trois autres associations du réseau).

Notre association s'engage à respecter les quatre grands principes du Don en confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité.

Une reconnaissance qui contribue à renforcer l'image de professionnalisme et de sérieux de l'Unapei 92.

Une belle dynamique pour la vie associative

L'arrivée d'une référente vie associative, en lien avec les présidents de territoire a permis au cours de l'année de multiplier les initiatives et les actions au service des familles et des proches aidants.

WEBINAIRES, RENCONTRES ET ÉVÉNEMENTS...

MAI

Webinaire sur les mesures de protection juridique, animé par Sylvie Jouandet, magistrate.

OCTOBRE

Forum des Aidants à Boulogne-Billancourt, avec le soutien des directions d'établissements bouloonnais.

NOVEMBRE

Webinaire sur la gestion des ressources et du patrimoine, animé par Frédéric Fortier, notaire.
Petit-déjeuner des familles du territoire 92 Sud
Café-familles du territoire 92 Centre.
Rencontre thématique sur l'autodétermination, animée par le territoire 92 Sud, avec le soutien de la direction de territoire et du CREA Ile-de-France.

DÉCEMBRE

Projection de fin d'année du film « Champions » en partenariat avec l'Espace Le Sel à Sèvres, labellisé Ciné Relax.



Magazine Petit Papillon : 3 numéros diffusés au cours de l'année (janvier, avril et septembre).

Pour contacter la vie associative :

vie.asso@unapei92.fr



**NOMBRE
D'ADHÉRENTS 2024**

396

ÉQUIPE DE DIRECTION

L'organisation et la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'association sont portées par la direction générale. Composée de professionnels engagés, elle pilote au quotidien les actions menées en faveur des personnes accompagnées et veille au bon fonctionnement de l'ensemble des dispositifs proposés.



- ▶ Directrice Générale
Céline Lamour
- ▶ Directeur de l'Offre de Service
Alexis Hubert
- ▶ Directeur Administratif et Financier
François Macquet
- ▶ Directrice des Ressources Humaines
Valérie Moulinier
- ▶ Directeur Système d'Information
Marc Zutterling
- ▶ Directrice Entrepreneuriat
Caroline Marion
- ▶ Directrice Territoire Nord 92
Corinne Le Fur
- ▶ Directrice Territoire Centre 92
Katuscia Cliquot
- ▶ Directrice Territoire Sud 92
Sophie Sut
- ▶ Directrice Territoire Régions
Nathalie Garrier Giraudeau
- ▶ Secrétaire général
Yannick Gang Moreira

LE COMITÉ EXÉCUTIF (COMEX)

Regroupe les directions support du siège (direction de l'offre de service, direction financière, direction des systèmes d'information, direction des ressources humaines, secrétariat général) ainsi que les directions des quatre territoires.

Il a pour mission de coconstruire le projet stratégique de l'association et d'en garantir sa mise en œuvre. Il assure le pilotage global de l'activité et impulse les grandes orientations en matière de transformation de l'offre.

LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE (CODIR)

Vient en appui au COMEX. Il intègre, en plus des membres du COMEX, les directions de pôle. Ce comité permet de partager une vision transversale des enjeux internes et externes auxquels l'association est confrontée, et de construire la déclinaison opérationnelle, notamment à travers le pilotage de plans d'action sur des sujets structurants.

Ces instances sont déclinées à l'échelle de chaque territoire, garantissant ainsi une articulation au plus proche des réalités locales.

C'est ce collectif solidaire, engagé, pluridisciplinaire et à l'écoute du terrain qui fait la force de notre association. Il incarne pleinement notre ambition commune : porter un projet cohérent, innovant et fidèle aux valeurs de l'Unapei 92, au service de tous.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

Une année riche et engagée, une année de rencontres et de projets...
Retour sur 2024...

Parlez moi d'amour !



À l'Unapei 92, en lien avec l'engagement n°5 de notre projet associatif, nous agissons pour ouvrir le sujet de la sexualité au milieu du handicap grâce à des actions concrètes :

● **Témoignages de personnes** en situation de handicap sur le podcast 'Parlons Handicap' porté par la ville de Suresnes, l'Hôpital Foch et la communauté professionnelle territoriale de santé de Suresnes. Participation de Gilles Distinguin, accompagné par le **SAVS de Sceaux** et interview de Karine Seurot, directrice de pôle sur les actions mises en place par les dispositifs d'accompagnement pour développer le parcours intime des personnes accompagnées.



● Participation de l'association à la conférence « **vie affective et sexuelle** », organisée par l'association SAIS 92 fin avril.

● Début juin, l'Unapei 92 **partenaire des Journées Orgasmiques organisées à Paris par le CRÉDAVIS et Intim'agir**. Des délégations de personnes accompagnées et de professionnels des CAJ de Neuilly et de Sceaux ont pris part à l'événement.

● Tout au long de l'année, **organisation de sessions de sensibilisation et de formations** pour les professionnels de l'accompagnement, en partenariat avec le CRÉDAVIS Île-de-France.



Lutte contre le harcèlement scolaire : les jeunes passent par la vidéo

● À l'**IMPro Balzac**, le court métrage « Une amitié perdue » conçu et réalisé par un groupe de jeunes de l'établissement avec l'association Bakka a été projeté au cinéma « les Lumières » de Nanterre, avec le soutien de la municipalité, en présence des jeunes, des professionnels et de plusieurs familles.

● À l'**IME Les Peupliers à Sèvres**, une semaine de médiation artistique pluridisciplinaire (danse, théâtre, arts plastiques, photo et vidéo) animé par Tristan de Groulard dans le cadre du programme « ART-cèlement : l'Art pour sensibiliser au harcèlement ». En clôture, projection vidéo-débat, en présence des familles.



Paris 2024 : une année olympique !



Tous les sports à l'Unapei 92 !

2024 une année placée sous le signe du sport, avec de nombreux rendez-vous auxquels les personnes accompagnées par l'association ont pris part.

- **JUIN Championnat de France de sport adapté**, c'est le grand rendez-vous annuel pour les athlètes du **Foyer du Bois Clair**. Une préparation tout au long de l'année. Des podiums et des médailles lors des compétitions organisées à Poitiers.
- **JUILLET Spécial Olympics Édition 2024 : les Pandakai ont mis le feu !**
Plus de 1 000 athlètes réunis, 300 coachs et 500 bénévoles à Décines en Rhône-Alpes en juillet dernier. Et parmi les compétiteurs, une importante délégation issue des établissements du nord des Hauts-de-Seine identifiées sous une bannière commune : les Pandakai (**CAJ de Neuilly, CAJ d'Asnières, Foyers des Gravières et le Phare de Neuilly et Foyer Appartement de Suresnes**).



Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 à Paris ont soulevé des foules, fait vibrer des millions de personnes et ont révélé des champions...

- Une réussite grâce à l'implication de plus de 45 000 volontaires, qui ont accueilli, informé et renseigné les supporters dans et autour des sites de compétition. Parmi ces volontaires, **Cindy, Linda, Ayman** ou encore **Mohammed**, du **CAJ Anne Marie Obert à Asnières**, qui ont participé au programme adapté déployé par le Département « Volontaires pour les JO et Paralympiques 2024 », pour les personnes accueillies en établissements médico-sociaux.
- Avant les épreuves, **on a vécu le parcours de la flamme... Kéni**, accompagnée par le **Foyer du Bois Clair à Nonancourt** était relayeuse de la flamme paralympique à Val de Reuil dans l'Eure. Et plusieurs résidents et professionnels ont pu l'encourager lors de son passage.
- Et les JO ce sont aussi de très bons souvenirs pour les personnes accompagnées par les **établissements de Boulogne-Billancourt**, qui grâce à la mairie ont pu assister à de nombreuses compétitions, au Grand Palais et au Stade de France.



RETOUR SUR L'ANNÉE 2024



Les Élus, partenaires de l'association

Présente dans une quinzaine de communes des Hauts-de-Seine, l'Unapei 92 entretient des relations de proximité avec les élus locaux, et les autorités de contrôle, fondées sur la coopération, l'écoute et l'engagement en faveur des personnes accompagnées par l'association.

MARS : un « VIS MA VIE » en ESAT pour le Conseil municipal de Suresnes.

● **Guillaume Boudy**, maire de Suresnes, plusieurs élus du conseil municipal et des directions des services de la ville ont vécu l'expérience d'un « vis ma vie » à l'ESAT Cité-Jardins à Suresnes. Guidés par Cécile et Marc, accompagnés dans l'emploi par l'établissement, les « heureux élus » ont partagé le vécu des travailleurs de la structure.

MAI-JUIN : Les Défis du handicap à Neuilly.

Jean Christophe Fromentin, maire, a remis des médailles commémoratives aux personnes accompagnées des foyers et CAJ établis sur la ville de Neuilly, pour leur participation à l'événement annuel « Les Défis du Handicap », lors d'une journée découverte sur le catamaran de l'association « La Voile, Ensemble ».

MAI et OCTOBRE : Au Sénat !

● Les foyers et CAJ de Boulogne-Billancourt en visite au Sénat. À l'approche des élections européennes de juin, une délégation de personnes accompagnées par les dispositifs établis à Boulogne-Billancourt a eu l'occasion de visiter le Sénat, guidée par **Christine Lavarde**, sénatrice du département. Suite à cette visite, les personnes accompagnées avaient à cœur de remercier l'élue pour son accueil et sa disponibilité et ont souhaité inverser les rôles en accueillant à leur tour Christine Lavarde au Foyer du Point-du-Jour. Pour **Céline Lamour**, directrice générale de l'Unapei 92, présente lors de cette visite « *Ces échanges sur le terrain avec des élus sont très importants pour leur permettre de comprendre directement les réalités et les enjeux auxquels sont confrontés les professionnels. Ces liens avec le législateur sont essentiels pour favoriser l'écoute attentive et la prise en compte des besoins des populations accompagnées par les acteurs de la fabrique de la loi. Il s'agit d'une des grandes missions de l'association* ».



SEPTEMBRE : Le FAM de Billancourt fête ses 10 ans !

● Le 23 septembre 2014, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ouvrait ses portes à Boulogne-Billancourt.

Dix ans plus tard, équipes, personnes accompagnées, familles et partenaires institutionnels ont célébré l'événement autour d'une fête sur le thème « cabaret - années 30 », un thème choisi par les résidents.

L'occasion de réaffirmer la place de l'établissement dans la dynamique du territoire.

Une belle célébration à laquelle se sont joints les familles, les soutiens, les élus et les partenaires de l'établissement.

Le Département des Hauts-de-Seine, la direction départementale de l'ARS, les élus de la ville de Boulogne-Billancourt nous ont fait l'honneur de leur présence.





Aller à la rencontre du public pour mieux faire connaître l'association

Tout au long de l'année, les établissements de l'association ouvrent leurs portes et vont à la rencontre du public pour faire connaître leurs actions en faveur des personnes en situation de handicap. À travers des événements, des animations et des partenariats locaux, ils sensibilisent, partagent leurs savoir-faire et valorisent les compétences des personnes accompagnées.

● **À la mini-ferme du Domaine de Vitray** on agrandit le cheptel, on s'initie au maraîchage et on développe les capacités d'autonomie des personnes accompagnées. Des écoles, des associations et les habitants du territoire sont régulièrement invités pour visiter les dispositifs mis en place et échanger avec les résidents et les professionnels.

● **Sensibilisation au handicap au collège Alain Fournier de Clamart (novembre).** Une délégation de professionnels est intervenue auprès de 180 élèves de 5^e afin de partager son expérience et transmettre des clés de compréhension sur le handicap. « Nous avons rencontré des collégiens à l'écoute et participatifs pendant les ateliers. Ils ont développé leur empathie et leur compréhension des besoins des personnes en situation de handicap ». **Katuscia Cliquot**, directrice territoire 92 Centre.



L'innovation au service de l'accompagnement

Au second semestre 2024, plusieurs établissements de l'association ont intégré des outils technologiques innovants, avec un objectif clair : renforcer les capacités d'expression, d'éveil et d'autonomie des jeunes accompagnés.

● **À l'IME La Maillerie de Clamart, une capsule sensorielle immersive** conçue par Virti Sens a été installée fin 2024. Elle propose des expériences de stimulation sensorielle personnalisées, favorisant la détente, l'éveil et la perception multisensorielle des jeunes accompagnés. Pour les professionnels, « les séances font partie intégrante du projet personnalisé. Nous évaluons régulièrement les effets sur le bien-être et ajustons les programmes en fonction des besoins spécifiques de chaque jeune ». La capsule Virti Sens est également implantée dans d'autres établissements de l'association, notamment à l'**IMPro Le Cèdre** et à l'**EMP Espoir Châtillonnais** à Châtillon.

● **À l'IME Le Phare de Neuilly, le robot Buddy**, développé par la start-up **Blue Frog Robotics** et financé grâce au soutien de la **Fondation des Hôpitaux de Paris** et de la **Fondation Boulanger**, a été mis en service auprès d'enfants et de jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Capable d'interagir, d'exprimer des émotions via un écran, de se déplacer et de réagir au toucher, Buddy favorise la communication et la structuration du langage. « Si un jeune a tendance à parler trop vite ou à mal articuler, le fait de devoir s'adresser à Buddy - lentement et distinctement - l'amène à réfléchir, à structurer ses phrases et à choisir les bons mots. » **Laura Grosskopf**, psychomotricienne à l'IME Le Phare.



RETOUR SUR L'ANNÉE 2024



Les ESAT Unapei 92 réunis sous une marque unique

Depuis janvier 2024, les huit ESAT de l'Unapei 92 (sept sites dans les Hauts-de-Seine et un en Eure-et-Loir) sont regroupés sous une marque unique : Solipolis. Avec Solipolis, l'Unapei 92 devient le premier acteur des Hauts-de-Seine à proposer une offre globale d'inclusion sociale et professionnelle pour les personnes en situation de handicap.



Caroline Marion, Directrice de l'Entrepreneuriat

« Grâce à Solipolis, nos clients - entreprises et collectivités - bénéficient d'un guichet unique, leur donnant accès à un

catalogue de 15 prestations et services. Cette gamme est appelée à s'élargir, pour mieux répondre aux attentes des jeunes générations qui nous rejoignent et aux nouvelles exigences des entreprises. Nous formons une seule équipe soudée : 600 adultes accompagnés dans l'emploi, encadrés par 120 professionnels, répartis sur plusieurs sites capables de travailler en réseau.

Notre ambition ? Devenir le partenaire de référence pour des achats responsables, performants et inclusifs.

Les enjeux de diversité et d'inclusion sont aujourd'hui au cœur des politiques RH et RSE des entreprises. Solipolis entend être un partenaire engagé à leurs côtés, pour bâtir un monde du travail plus solidaire et inclusif. »

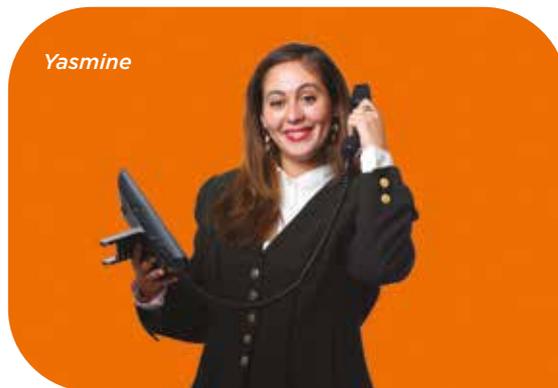
Solipolis, acteur de l'insertion professionnelle

Au-delà de ses structures traditionnelles, où les adultes exercent leur activité en ateliers de production, Solipolis dispose de deux antennes Hors-les-Murs, à Meudon et, depuis janvier 2025, à Nanterre. Ces unités, regroupées sous l'appellation Solipolis Insertion, accompagnent les personnes en situation de handicap vers un emploi durable en milieu ordinaire. Les adultes accompagnés dans l'emploi sont épaulés par des chargés d'insertion professionnelle qui jouent un double rôle. Ils sont référents de parcours pour la personne accompagnée et conseillent les entreprises et les collectivités pour intégrer et maintenir dans l'emploi les meilleurs talents. « Pour les adultes accompagnés dans l'emploi, l'ESAT représente un espace de professionnalisation, de développement des compétences et de construction de la confiance en soi. Le dispositif peut ainsi constituer une étape dans un parcours d'inclusion et d'autonomisation, un levier concret pour envisager sereinement l'accès à l'emploi et l'épanouissement professionnel » Caroline Marion, directrice Entrepreneuriat.

François-Xavier



Yasmine



Depuis février 2024, Tous les ESAT Solipolis sont signataires de la charte d'engagement Unapei & Entreprises, et inscrivent leurs actions dans le respect de ses quatre objectifs :

- ▶ **INFLUER** un changement de regard sur le handicap et les compétences des personnes accompagnées.
- ▶ **GARANTIR** un accompagnement des personnes handicapées tout au long de leur parcours.
- ▶ **ASSURER** un accompagnement de qualité promouvant les droits des personnes accompagnées.
- ▶ **NOUS AFFIRMER** en tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire.

« ENGAGEMENT, EXPERTISE ET SENS DU COLLECTIF AU SERVICE DE NOS MISSIONS »



Par **Valérie Moulinier**,
directrice des
ressources humaines

Près de 1 000 collaborateurs, représentant plus de 35 métiers, œuvrent chaque jour au sein des établissements et services de l'Unapei 92. Pour la Direction des Ressources Humaines de l'association, la feuille de route repose sur un double enjeu : garantir un accompagnement de qualité pour les personnes suivies, tout en favorisant l'épanouissement professionnel de chaque collaborateur.



Matinée « Fiers d'être Unapei 92 » à Vernouillet (28) - Novembre 2024

« REJOINDRE UN COLLECTIF, S'Y SENTIR BIEN, Y TROUVER SA PLACE »

Porter une attention particulière à l'accueil des nouveaux salariés est un enjeu clé pour l'association, afin que les professionnels qui nous rejoignent se sentent bien au sein de l'Unapei 92 et aient envie de s'investir. En complément des outils existants - carnet de bord, charte des valeurs de l'association et l'intranet PI@net - nous avons lancé cette année le dispositif « **Fiers d'être Unapei 92** ». Il s'agit d'une demi-journée d'accueil à laquelle sont conviés tous les nouveaux collaborateurs, quels que soient leur métier ou leur profil.

Ce temps d'intégration permet aux nouveaux arrivants de mieux connaître l'association, ses valeurs et son fonctionnement. C'est aussi un moment clé pour rappeler que l'Unapei 92 est un collectif solidaire, où chacun, quel que soit son poste, doit pouvoir compter sur les autres.

L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR : UN ENJEU CLÉ

La transformation du secteur médico-social - et avec elle, celle de l'association - nous conduit à repenser la manière dont nous accompagnons les parcours professionnels de nos collaborateurs. Les attentes vis-à-vis du travail évoluent : recherche de sens, de flexibilité, de développement personnel. Nous y sommes particulièrement attentifs et souhaitons soutenir ces aspirations en permettant à chacun de construire un parcours qui lui ressemble. Cela passe notamment par la promotion de la formation, mais aussi par l'ouverture à de nouveaux profils et compétences, porteurs d'expertises complémentaires.

Parallèlement, les publics que nous accompagnons évoluent eux aussi. L'accueil de personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme ou de profils non verbaux représente de nouveaux défis, auxquels nous devons répondre avec des compétences adaptées et des approches renouvelées.

CHIFFRES CLÉS 2024

- Effectif salariés CDI : **958**
- Age moyen : **44,6 ans**
- Ancienneté moyenne : **8,4 ans**
- Formation : **61** sessions collectives organisées au cours de l'année et **750** collaborateurs formés.

De plus, **25 salariés** ont suivi une formation individuelle **diplômante**.

Répartition Hommes/Femmes



Index égalité professionnelle hommes / femmes
En 2024 et pour la **3^e année consécutive**, l'Unapei 92 obtient un index s'élevant à **99/100**

MISE EN APPLICATION DU 1^{ER} CPOM ET SERVICES DES HAUTS-DE-SEINE

Fin 2023, l'Unapei 92 a signé son tout premier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et le Département des Hauts-de-Seine. Entré en vigueur en janvier 2024, ce contrat couvre l'ensemble des dispositifs de l'association implantés dans le département des Hauts-de-Seine, pour une durée de cinq ans (2024-2028).



Une étape structurante pour l'Unapei 92

La mise en œuvre de ce CPOM constitue une étape majeure pour notre association. Sa logique pluriannuelle nous permet de nous inscrire davantage dans une dynamique de projet. Notre capacité de projection à moyen terme s'en trouve renforcée, et épouse davantage les supports cadres de l'association que sont le projet associatif et le projet stratégique. Tout ceci, bien entendu, au service d'un accompagnement toujours plus adapté, structuré et qualitatif.

Très concrètement, le CPOM offre un cadre dans lequel nous pouvons évoluer de façon plus agile, à la fois sur les plans financier, organisationnel et stratégique. En matière de financement par exemple, négociées en amont, les ressources disponibles sont connues dès la contractualisation. Sans bouleverser nos équilibres durant la période quinquennale concernée par le contrat, libre à l'association d'employer des ressources supplémentaires, si elles sont disponibles, pour mettre l'accent sur des actions qui peuvent nécessiter un effort particulier au service de l'ensemble de nos dispositifs. L'association conservant l'obligation de rendre compte à l'ARS et au Conseil départemental.

Le CPOM favorise ainsi une gestion plus efficiente, renforce notre capacité d'initiative, tout en créant les conditions d'un développement cohérent et durable de nos actions en faveur d'un accompagnement de qualité des personnes en situation de handicap.

GRÂCE À CET OUTIL, L'UNAPEI 92 ENTEND AGIR AUTOUR DE DEUX PRIORITÉS

- **Intégrer** dans nos réflexions et nos actions l'évolution des publics accompagnés (personnes porteuses de troubles neurodéveloppementaux, personnes handicapées vieillissantes).
- **Déployer** une politique de Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVTC) attractive pour développer l'attrait de notre association sur le marché de l'emploi.

Ces perspectives posées, dès 2024, plusieurs actions majeures ont été engagées dans le cadre du projet stratégique de l'association.



Par **Céline Lamour**,
directrice générale

QUELQUES CONCRÉTISATIONS AU SEIN DE NOS DISPOSITIFS

L'évolution des publics accompagnés nous conduit à innover dans nos accompagnements

Dans notre organisation, dans nos approches et dans nos méthodes d'apprentissage. Ainsi la mise en place d'une stratégie vis-à-vis des personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme s'est traduite par la production de diagnostics quantitatifs des populations accompagnées par l'Unapei 92, la mise en place de groupes de travail dans les IME et le repositionnement du rôle du psychologue dans ces structures.

La création d'un Dispositif d'Accueil, d'Orientation et de Coordination (DAOC)

Réfléchi en 2024 par un comité de pilotage dédié. Ce dispositif transverse qui vise à proposer une porte d'entrée unique pour bâtir un parcours adapté aux besoins interviendra à l'échelle de tous les établissements. Il sera opérationnel courant 2025.

La mise en œuvre de modalités de communication alternative et améliorée (CAA)

À destination des personnes accompagnées au sein de l'Unapei 92, conformément à l'engagement n° 5 de notre projet associatif (promouvoir et soutenir l'autodétermination). Ce chantier structurant, porté par la Direction de l'Offre de Service, a pour but de permettre à chacun de s'exprimer, quel que soit son handicap. Depuis fin 2024, une équipe conseil dédiée, accompagne le déploiement d'outils et supports pour l'ensemble des dispositifs de l'association. La stratégie s'accompagne d'un volet formation de nos professionnels.

L'amélioration et la diversification des réponses apportées en matière d'accès aux loisirs, au sport et à la culture

Une enquête à destination de toutes les parties prenantes (personnes en situation de handicap, familles, proches aidants, professionnels du secteur et partenaires) a été diffusée au cours du dernier trimestre 2024. Et des actions concrètes verront le jour en 2025, notamment, dans le but d'accompagner les établissements dans leur réponse à des appels à projets ambitieux ou stratégiques autour des thématiques Sport, Loisirs, Culture ; une cartographie des ressources, des partenaires, des acteurs et le lancement d'une « communauté » interne de référents sport, loisirs et culture.

La mise en œuvre du CPOM

C'est aussi des devoirs vis-à-vis des financeurs. C'est pourquoi nous avons adapté notre organisation pour améliorer le pilotage et le suivi de la trajectoire financière ou recueillir les données alimentant les indicateurs suivis par les tutelles : centralisation de l'organisation comptable, travail collaboratif entre les équipes RH et comptable, développement d'outils informatiques pour gagner en efficacité et sécurisation (signature électronique, numérisation des factures fournisseurs,...).

En 2025, déploiement de nouveaux dispositifs dans le cadre d'Appels à projet ARS et Conseil départemental

- ▶ Équipe Mobile Maintien de l'Autonomie Handicap.
- ▶ Création de 5 places Troubles du Spectre de l'Autisme à l'IME Espoir Châtillonnais.
- ▶ Création de 15 places Polyhandicap au SESSAD Jardin des Papillons.
- ▶ Passage à 450 places en file active au CMPP Les Provinces Françaises.
- ▶ Ouverture Accueil de Jour de 12 places Polyhandicap au FAM d'Estienne d'Orves.

Une dynamique collective pour un accompagnement renforcé

Ce premier CPOM marque une étape structurante pour l'Unapei 92. Il nous permet de nous engager collectivement dans une dynamique d'amélioration continue, d'innovation et de responsabilité, au service d'un accompagnement toujours plus adapté, inclusif et respectueux des parcours de vie des personnes en situation de handicap.

À TABLE !

LA RESTAURATION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS



Par **Alexis Hubert**,
Directeur de l'Offre
de Service

Repas du quotidien, découvertes culinaires, ateliers cuisine... La restauration joue un rôle essentiel dans la vie des établissements. Ce sont des moments de convivialité, de plaisir et d'échange, particulièrement attendus par les personnes que nous accompagnons, et suivis avec attention par leurs proches. Au sein de l'Unapei 92, ce sont plus de 500 000 repas qui sont servis chaque année dans nos différentes structures.



Historiquement, de nombreux prestataires intervenaient de manière hétérogène au sein de nos différentes structures, souvent via des contrats anciens.

À l'issue des fusions finalisées en 2020, la nécessité d'une harmonisation, d'un renforcement de la qualité et d'une vision plus responsable de la restauration collective s'est imposée.

UN PROJET CONSTRUIT ÉTAPE PAR ÉTAPE

Dès 2022, un travail structuré a été engagé par l'association :

- ▶ **Une étude qualitative** a été confiée au cabinet Agrigate, notamment spécialisé dans la restauration collective en secteur médico-social.
- ▶ À l'issue de cette analyse, plusieurs objectifs ont été posés :
 - **Améliorer** la qualité des prestations, en proposant plus de variété et plus de choix.
 - **Accroître** la satisfaction des convives.
 - **Respecter** les normes réglementaires (notamment la loi EGalim*).
 - **Réduire** le nombre d'opérateurs pour une meilleure maîtrise des coûts.
- ▶ En 2023, **un comité de pilotage** rassemblant administrateurs et directions d'établissements a été mis en place. Un cahier des charges a été rédigé et une procédure de mise en concurrence lancée.
- ▶ 2024 marque **l'aboutissement de ce processus**, le choix s'est porté sur deux prestataires pour l'ensemble de l'Unapei 92 : Medirest et Sogeres. Les nouveaux contrats de restauration sont progressivement déployés à partir de juillet pour les établissements en région, puis en septembre pour les structures des Hauts-de-Seine.



* La loi EGalim, adoptée en 2018, issue des Etats Généraux de l'Alimentation, vise à rééquilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole, à renforcer la qualité de l'alimentation et à favoriser une production plus durable. Elle impose notamment des objectifs en matière de produits bio et durables dans la restauration collective, pour une alimentation plus saine, plus locale et respectueuse de l'environnement.

VERS UNE RESTAURATION PLUS RESPONSABLE

La mise en place des nouveaux contrats repose sur des engagements clairs et partagés avec les prestataires sélectionnés. L'objectif est d'offrir une restauration collective plus responsable, plus qualitative et mieux adaptée aux besoins des personnes accompagnées :

- ▶ Des menus plus variés, équilibrés et personnalisés.
- ▶ Une attention renforcée sur l'origine des produits.
- ▶ Le développement de l'offre bio, locale et durable en favorisant les circuits courts.
- ▶ La prise en compte des enjeux RSE : lutte contre le gaspillage, réduction des emballages, tri et valorisation des déchets, sobriété énergétique.

Les deux prestataires retenus ont signé des engagements contractuels précis.

UN SUIVI QUALITÉ RÉGULIER ET PARTAGÉ

Les engagements pris doivent s'inscrire dans la durée. C'est pourquoi un dispositif de suivi qualité a été mis en place dans chaque établissement :

- ▶ Les directions et responsables restauration sont mobilisés pour garantir le meilleur niveau de prestation.
- ▶ Des commissions des menus et de restauration permettent d'associer les différents acteurs et d'ajuster l'offre.
- ▶ Des bilans intermédiaires sont partagés avec la direction de l'association.
- ▶ En cas de dysfonctionnements, des pénalités contractuelles sont prévues et des plans correctifs sont engagés.

DU LOCAL DANS L'ASSIETTE, POUR TOUTE LA RÉGION

Chaque jour, plus de 600 repas sont préparés dans la cuisine centrale du Bois Clair à Nonancourt, puis livrés aux établissements du pôle Régions (ESAT de Vernouillet, Domaine de Vitray à Guainville, Foyers et FAM à Mézières-en-Drouais). Le chef et son équipe y travaillent dans un espace fonctionnel, en privilégiant les circuits courts et les producteurs locaux.

LA CUISINE, UN LIEU D'INCLUSION ET DE PLAISIR

Au-delà de l'organisation des repas, la cuisine est aussi un formidable outil de lien social. Dans de nombreuses structures, des ateliers culinaires sont organisés régulièrement, en lien avec les prestataires.

Ces moments d'échange et d'expérimentation rencontrent un grand succès, confirmant que la restauration, c'est aussi un levier d'inclusion, de créativité... et de plaisir partagé.

Participation au concours culinaire « Ensemble, plus inclusifs », organisé par Medirest.
Concours mettant en avant l'inclusion et la diversité, réunissant des équipes mixtes d'étudiants du lycée hôtelier de Meudon et de jeunes en situation de handicap accompagnés par notre association.



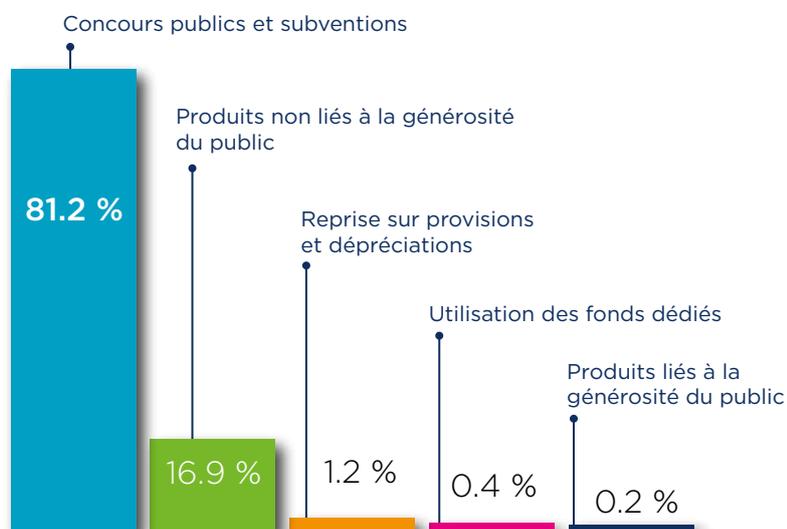
ÉLÉMENTS FINANCIERS 2024

L'Unapei 92 bénéficie de ressources solides, lui permettant de poursuivre la mise en œuvre de son projet associatif et de son projet stratégique, tout en s'adaptant à l'évolution de son environnement et aux enjeux du secteur. L'association envisage l'avenir avec confiance et ambition, portée par de belles perspectives d'investissement pour **développer de nouveaux projets, faire évoluer son offre et améliorer durablement** les conditions d'accueil des personnes qu'elle accompagne chaque jour.



De gauche à droite, **Marc Desplechin**, trésorier adjoint, **François Macquet**, directeur administratif et financier, **Hervé Gouëzel**, trésorier, **Pauline Ducoup**, responsable des comptes et **Sophie Boyer**, responsable du contrôle de gestion.

ORIGINE DES RESSOURCES EN %



Les concours publics et subventions se composent de dotations, produits de facturation et autres ressources obtenues auprès de financeurs publics (Agences Régionales de Santé et Conseils Départementaux principalement).

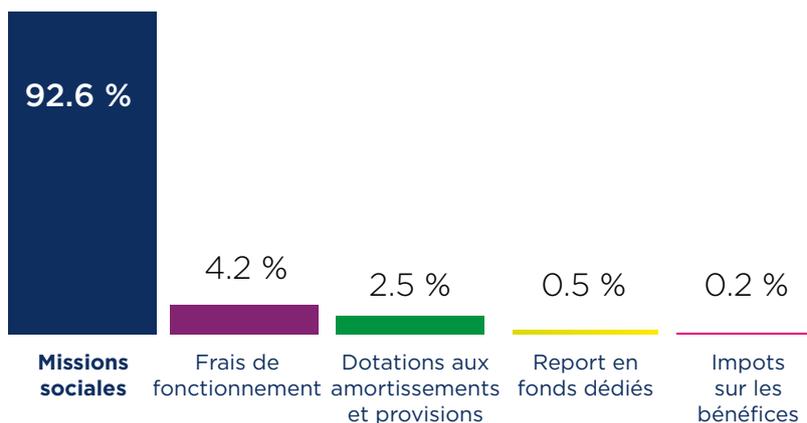
Les produits liés à la générosité du public sont essentiellement des dons manuels.

Les produits non liés à la générosité du public intègrent notamment l'aide au poste des ESAT pour 8 159 k€.

EMPLOI DES FONDS REÇUS

Près de **93 %** des dépenses sont à destination des missions sociales de l'Association.

Les frais de fonctionnement représentent moins de 5% des dépenses totales.



BILAN SIMPLIFIÉ

Bilan simplifié de l'association au 31.12.24

En k€	31/12/2024	31/12/2024	
Actif immobilisé	25 313	Fonds propres	34 824
<i>dont Immobilisations corporelles</i>	23 787	<i>dont Fonds propres sans droits de reprises</i>	6 595
		<i>dont résultat net</i>	1 589
Actif circulant	51 303	Fonds reportés et dédiés	7 810
<i>dont disponibilités</i>	24 744	Provisions	9 256
		Dettes	24 726
TOTAL ACTIF	76 616	TOTAL PASSIF	76 616

ACTIF

L'actif immobilisé de **25 313 k€** comprend essentiellement des immobilisations corporelles. Il s'agit principalement des établissements détenus en propre et des aménagements et installations techniques.

L'actif circulant de **51 303 k€** est composé principalement de créances (18 837 k€), de disponibilités (24 744 k€) et de valeurs mobilières de placement (7 272 k€).

PASSIF

Les fonds propres de **34 824 k€** totalisent des fonds propres sans droits de reprise (6 595 k€) avec droits de reprise (1 393 k€), des réserves (16 955 k€), le report à nouveau (4 352 k€), les subventions d'investissement (1 464 k€), provisions réglementées (2 476 k€) et le résultat de l'exercice (1 589 k€).

Les fonds reportés et dédiés de **7 810 k€** intègrent 103 k€ liés aux legs ou donations et 7 707 k€ de fonds dédiés fléchés par des tiers.

Les provisions de **9 255 k€** intègrent notamment 2 109 k€ d'indemnités de fin de carrière.

Les dettes de **24 726 k€** se composent des sommes dues aux fournisseurs pour 6 095 k€, des dettes fiscales et sociales pour 8 448 k€, des emprunts et dettes financières pour 7 923 k€ et des autres dettes pour 2 260 k€.

PARTENAIRES, SOUTIENS & AMIS DE L'UNAPEI 92

ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES

- APARG ● APEI Boucle de la Seine
 - APEI La Maison du Phare
- APEI IME Les Peupliers ● APEI de Meudon
 - APEI Rueil Nanterre
- Les Papillons Blancs de la Colline
 - Solidarité Handicapés 92

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES ASSOCIATIFS

- AT 92 ● FONDATION DARTY ● FONDS GALATÉE
 - NEXEM ● NOUS AUSSI ● UDAF 92 ● UNAPEI
 - UN AVENIR APRÈS LE TRAVAIL ● SAIS 92

www.unapei92.fr



ASSOCIATION UNAPEI 92

Direction générale et siège social
119 / 121 Grande Rue
92310 Sèvres

Tél. : 01 41 14 06 30
Email : siege@unapei92.fr